

Rapport moral de l'année 2017
Association des Amis du Beausset Rassemblé
Rédigé par Danielle Serres Co-présidente

Le 30 septembre 2017 les adhérents réunis en Assemblée générale ont décidé une modification des statuts pour élargir la durée de vie et le champ d'action de l'association et mieux tenir compte de son évolution.

Notre association grandissante ne se limite plus à l'aide technique aux élus du Beausset Rassemblé. Elle se projette sur l'avenir en travaillant sur ce que pourrait être une démocratie locale plus participative. Elle n'est donc plus limitée dans le temps et son objet s'est enrichi d'un troisième point que nous reprenons ci-dessous.

Objet :

- apporter une aide technique aux élus de la liste du Beausset Rassemblé au conseil municipal et au conseil communautaire, ou , dans l'avenir, à toute autre liste se conformant aux mêmes valeurs , pour analyser et prendre ainsi dans les meilleures conditions possibles, les décisions sur les dossiers afférents à leur mandat
- agir en concertation avec les associations locales pour maintenir informés les Beaussetans sur tous les sujets qu'ils jugeront utile.
- **impulser, organiser et synthétiser une réflexion citoyenne sur la démocratie locale au Beausset et dans la communauté d'agglomération**

Les nouveautés de l'année 2017 :

- Outre ce travail de refondation de l'association nous avons cette année créé deux nouvelles commissions :
 - o Démocratie locale autrement
 - o Urbanisme
- Conformément au point deux de notre objet et aux travaux de la commission démocratie locale , nous avons impulsé la création de **groupements de voisins par quartier**. Etre au plus près des préoccupations des habitants est fondamental pour la démocratie.
- **La formation** pour les élus du Beausset Rassemblé , le CA d'ABR et tout adhérent désirant en bénéficier a également vu le jour cette année. Une conférence animée par messieurs Caulet et Jambon nous a permis de progresser sur le dossier Urbanisme. La formation ouverte à tous est aussi centrale dans un projet de démocratie participative.
- Suite à la modification des statuts le CA a travaillé sur un règlement intérieur qui vous sera soumis lorsqu'il sera finalisé . vous trouverez des extraits en annexe de ce rapport

Annexe au rapport Moral 2017 des ABR :

Des extraits du règlement clarifiant les services rendus par l'association à ses adhérents et l'organisation interne de la participation :

les services :

- *Les services apportés aux adhérents par l'association sont d'une part une **information** sur la gouvernance et la gestion de la commune et celles de la communauté d'agglomération, d'autre part une **interface** avec les élus du Beausset Rassemblé.*
- *Les services apportés aux élus du Beausset Rassemblé sont d'une part la mise à disposition des **moyens de communication** avec les Beaussetans (téléphone, site internet, journaux et flyers, conférences, débats...) d'autre part la mise à disposition des **travaux des commissions des quartiers et des conseils**.*
- *Des **formations** sur les dossiers locaux importants sont ouvertes aux élus et aux adhérents.*

les organes d'actions :

- **Les commissions**
 - *Les commissions d'ABR naissent des besoins exprimés par les élus du Beausset Rassemblé pour les conseils municipaux et de la communauté d'agglomération, ou par les adhérents sur un thème précis de la gouvernance ou de la gestion de la municipalité et de la communauté d'agglomération.*
 - *Elles sont co-pilotées par deux personnes, idéalement une nommée par le CA (élection selon des modalités démocratiques choisies : votation, notation, tirage au sort, élection sans candidat etc ...) et une autre, élue par la commission selon ses choix aussi (votation, notation, tirage au sort, élection sans candidat etc ...)*
 - *La durée de vie d'une commission est inhérente au thème et définie par les co-pilotes en accord avec le bureau.*
 - *Les co-pilotes informent le bureau des dates et heures de réunion ainsi que de l'ordre du jour, ils communiquent également la synthèse de la réunion au bureau. Les élus du Beausset Rassemblé consultent les synthèses et invitent les co-pilotes des commissions aux conseils d'ABR en fonction des besoins.*
 - *Les co-pilotes peuvent communiquer avec l'ensemble des adhérents (mailing) ou des sympathisants (News letter) en passant par l'accord d'un co-président.*
 - *Liste des commissions existantes :*
 - *Commission finance co-pilotes : Michèle Salles Edouard Friedler*
 - *Commission eau et assainissement co-pilotes : Gérard Perrier Jean-Claude Lachat*
 - *Commission communication co-pilotes : Alain Lemoine Danielle Serres*
 - *Commission impulsion des groupements de quartier co-pilotes: René Serres Jean-Luc Berthaud*
 - *Commission Démocratie Locale co-pilotes : Danielle Serres Pierre Rossano*
 - *Commission Famille Enfance Ecole co-pilotes : Pierre Rossano Sophie Kerhervé*
 - *Commission Urbanisme co-pilotes : Laurent Caulet*
- **Les conseils d'ABR :**
 - *Les « Conseils d'ABR » sont une activité d'ABR au même titre que les « Commissions » mais ils sont éphémères. Ils sont réunis quelques jours avant chaque conseil municipal ou d'agglomération et leur constitution varie d'un conseil*

à l'autre. Ils sont constitués de groupes informels et interviennent à la demande des élus du BR uniquement pour la préparation des conseils municipaux et d'agglomération..

- Les élus font appel en fonction de l'ordre du jour, à toute personne de l'association ayant compétence sur les dossiers concernés (les co-pilotes, les membres du CA , des adhérents et parfois des sympathisants extérieurs au Beausset)

- **La logistique :**

- Trésorerie , pilote : Patricia Lombardo
- Couverture médiatique, pilote : Luc Lefebvre Font
- Conseil Juridique , pilote : Thierry Dubois Laizet
- Webmaster piloté par : Alain Lemoine
- Distribution boites aux lettres, pilote : René Cayol
- Communication administrative, pilotes : les co-présidents
- Logistique événementielle pilote : appel à candidats